

Perceptions et usage des systèmes participatifs de garantie: expériences des producteurs engagés en agroécologie au Maroc

Mouad CHARI¹, Larbi AZIZ¹, Ali ABIDAR¹, Rachid BOUAMRI¹

(Reçu le 10/12/2025; Accepté le 06/02/2026)

Résumé

Cette recherche analyse le rôle du Système Participatif de Garantie (SPG) du Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) dans la promotion de l'agroécologie. Basée sur une enquête qualitative auprès de producteurs impliqués dans le SPG, l'étude vise à comprendre comment ce dispositif est perçu et utilisé, ainsi que les obstacles rencontrés dans son adoption. Les résultats mettent en évidence que le SPG facilite l'apprentissage collectif, le partage de connaissances et la valorisation des pratiques agroécologiques, tout en renforçant la confiance entre producteurs et consommateurs. Les producteurs soulignent, néanmoins, des contraintes liées aux procédures, à la logistique et à la reconnaissance institutionnelle et commerciale du SPG. Ces résultats montrent que, bien que prometteur pour accompagner la transition agroécologique, le SPG nécessite des ajustements pour être pleinement adapté aux besoins et contextes locaux des producteurs.

Mots clés: Agroécologie, Système Participatif de Garantie, Maroc, Transition agroécologique, RIAM

Perceptions and use of participatory guarantee systems: experiences of producers engaged in agroecology in Morocco

Abstract

This study examines the role of the Participatory Guarantee System (PGS) implemented by the Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) in promoting agroecology. Based on a qualitative survey of producers involved in the PGS, the research aims to understand how this system is perceived and used, as well as the challenges encountered in its adoption. The findings highlight that the PGS facilitates collective learning, knowledge sharing, and the recognition of agroecological practices, while strengthening trust between producers and consumers. However, producers report constraints related to procedures, logistics, and the institutional and commercial recognition of the PGS. These results indicate that, while promising for supporting the agroecological transition, the PGS requires adjustments to be fully adapted to the local needs and contexts of producers.

Keywords: Agroecology, Participatory Guarantee System, Morocco, Agroecological transition, RIAM

INTRODUCTION

Il est désormais admis que l'agriculture intensive a entraîné une uniformisation et une standardisation des modes de production, marquées par le raccourcissement des rotations, la réduction du nombre d'espèces cultivées et élevées, ainsi qu'une spécialisation accrue des systèmes de production et des territoires selon leurs avantages comparatifs (Meynard *et al.*, 2013). Dans une logique d'économie d'échelle et de simplification du travail, cette dynamique s'est accompagnée d'effets négatifs sur l'environnement (Touzard et Fournier, 2014) et d'une surexploitation des ressources renouvelables - terres, fertilité des sols, eau et biodiversité - dépassant souvent la capacité de régénération des écosystèmes (Wezel *et al.*, 2009; Gliessman, 2015; Altieri, 2018). Ces pressions sont aujourd'hui aggravées par l'augmentation de la variabilité des précipitations et des températures liées au changement climatique.

Face à ces constats, de nombreux travaux récents soulignent que la mise en œuvre de pratiques agroécologiques et la diversification des cultures constituent des alternatives crédibles et durables (HLPE, 2019; FAO, 2021; Bezner Kerr *et al.*, 2021). Loin de se limiter à des ajustements techniques, ces pratiques impliquent un véritable changement de paradigme, intégrant simultanément des objectifs environnementaux, sociaux et économiques. En mobilisant la biodiversité fonctionnelle, la rotation et l'association des cultures, ainsi qu'une gestion raisonnée des sols, l'agroécologie renforce la résilience des agro-écosystèmes face aux aléas climatiques, tout en améliorant les services écosystémiques rendus (Altieri et Nicholls, 2020; Wezel *et al.*, 2020; Anderson *et al.*, 2022). Ces ap-

proches sont désormais reconnues comme essentielles à la transformation des systèmes alimentaires vers davantage de durabilité et d'équité (IPES-Food, 2023).

Cependant, la mise en œuvre à grande échelle des processus écologiques en agriculture se heurte à plusieurs défis. L'un des principaux obstacles réside dans la difficulté d'intégrer les pratiques agroécologiques dans un contexte encore largement dominé par des modèles productivistes (Barerra-Bassols *et al.*, 2020). Par ailleurs, l'accès limité aux financements et aux ressources nécessaires pour adopter ces pratiques constitue une contrainte importante, notamment pour les petits producteurs qui manquent de soutien institutionnel et financier (Altieri *et al.*, 2015). Enfin, la question de la certification et de la reconnaissance des produits agroécologiques reste problématique: les systèmes formels, souvent coûteux et complexes, freinent l'accès des producteurs aux marchés locaux et internationaux (Vogl *et al.*, 2021). Ces contraintes limitent la diffusion de modèles agricoles véritablement durables et résilients.

Dans cette perspective, la reconnaissance institutionnelle et marchande des produits issus de l'agroécologie apparaît comme un levier déterminant pour consolider la transition. Elle passe notamment par la mise en place de dispositifs de certification adaptés, capables de garantir la crédibilité des pratiques tout en restant accessibles aux petits producteurs. Or, les dispositifs conventionnels de certification biologique, souvent basés sur des audits tiers et des standards internationaux, se révèlent inadaptés aux réalités socio-économiques des producteurs du Sud. Ils tendent à exclure les exploitations de petite taille, pourtant centrales dans les dynamiques locales d'agroécologie (Nelson *et al.*, 2016; IFOAM, 2020).

¹ Département d'Ingénierie du Développement, École Nationale d'Agriculture de Meknès, Maroc

² Unité d'Agroécologie, École Nationale d'Agriculture de Meknès, Maroc

C'est dans ce contexte qu'émergent les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG), portés par des collectifs d'agriculteurs et d'acteurs territoriaux. Ces dispositifs alternatifs reposent sur la confiance mutuelle, la transparence et la co-construction des critères de labellisation, tout en s'appuyant sur des dynamiques locales d'apprentissage et de gouvernance horizontale (Lemeilleur *et al.*, 2019; Lemeilleur et Sermage, 2020). En associant producteurs, consommateurs, associations et institutions locales, les SPG constituent à la fois des outils de certification et des espaces d'innovation sociale, favorisant l'autonomie et la responsabilisation des acteurs (Home *et al.*, 2017; Lemeilleur *et al.*, 2019).

Au Maroc, le Réseau des Initiatives agroécologiques (RIAM), a lancé son SPG en 2016, constituant une innovation sociale et organisationnelle majeure au niveau national

Le présent article vise à analyser le rôle du SPG du RIAM dans la promotion de l'agroécologie au Maroc. Il s'agit: i) de comprendre comment ce système est perçu et utilisé par les producteurs, et ii) d'identifier les principaux obstacles et limites rencontrés dans son adoption, ainsi que les propositions d'amélioration formulées par les producteurs afin de le rendre mieux adapté à leur contexte.

MÉTHODOLOGIE

Présentation du collectif RIAM

Le RIAM a été fondé en janvier 2013, avec pour objectif de faciliter les échanges, les formations et le partage de ressources dans le domaine de l'agriculture écologique (Site web du RIAM). Après trois années d'existence informelle, le RIAM est devenu officiellement une association en juin 2015, dirigée par un Comité d'Orientation Stratégique composé de divers acteurs intéressés par l'écologie et le développement de l'agriculture durable.

Le RIAM est organisé en plusieurs pôles pour promouvoir différents aspects de l'agriculture écologique. Le pôle de la commercialisation favorise les échanges entre producteurs et consommateurs à travers la création de marchés et le label «SPG Agroécologie Maroc». Le pôle agritourisme encourage les initiatives d'écotourisme intégrant l'agroécologie. Le pôle agriculture urbaine vise à développer des fermes urbaines pour une alimentation respectueuse de l'environnement. Le pôle formation organise des formations et élabore des documents pédagogiques. En outre, le RIAM participe à des discussions internationales sur la nourriture saine et l'agriculture durable. Tandis que le pôle recherche expérimentation mène des projets basés sur des connaissances scientifiques en agroécologie (Site web du RIAM).

Le RIAM a accompli diverses réalisations significatives, notamment l'établissement d'un Cahier des Charges (CC) pour la production végétale, élaboré en collaboration avec les acteurs du secteur et mis à jour régulièrement pour garantir la qualité des cultures. Il est composé de règles qui couvrent divers aspects, notamment le choix des cultures, les soins des sols, la prévention des maladies et ravageurs, le choix des graines, l'équipement agricole, la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, ainsi que le bien-être des travailleurs agricoles et la formation continue (RIAM, 2018).

Éléments méthodologiques

L'étude a été menée au moyen d'une enquête utilisant deux outils d'investigation: un questionnaire destiné aux producteurs agroécologiques et un guide d'entretien pour les membres du bureau du RIAM. Le questionnaire spécifiquement conçu pour les producteurs agroécologiques, intégrant des aspects quantitatifs et qualitatifs, a porté sur les axes suivants: le profil du producteur, son parcours vers l'agroécologie, ses pratiques avant et après l'adoption de l'agroécologie, les techniques utilisées, la mobilisation des connaissances avec ses pairs et au sein du RIAM, et son expérience avec le SPG. Nous avons opté pour un échantillonnage aléatoire non représentatif, en utilisant la méthode de la boule de neige. Ainsi nous avons enquêté auprès de 15 producteurs de la région. Comme nous avons effectué des entretiens semi-structurés auprès de 7 gestionnaires du collectif. Pour l'analyse des données, nous avons opté pour la méthode descriptive pour les données quantitatives et l'analyse de contenu pour les questions ouvertes.

RÉSULTATS

Caractéristiques de l'échantillon étudié

L'étude a été menée auprès de 15 producteurs de la Région Rabat-Salé-Kénitra engagés dans l'agroécologie et membres du Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM). Cet échantillon présente une diversité significative en termes de profils socio-économiques et de caractéristiques des exploitations.

Plus de la moitié des producteurs (7 sur 15) ont entre 38 et 48 ans, tandis que les autres se répartissent entre 49 et plus de 69 ans. La population est majoritairement masculine (12 hommes contre 3 femmes), et la plupart des répondants (13) sont mariés, ce qui témoigne d'une certaine stabilité sociale.

Le niveau d'instruction est élevé, avec dix producteurs titulaires d'un diplôme supérieur (masters, licences ou doctorats), trois ayant le baccalauréat, et deux possédant un niveau secondaire. Cette formation pourrait expliquer une sensibilité accrue aux enjeux environnementaux et de santé publique.

Les unités de production sont de tailles variées: cinq couvrent moins de 2,5 hectares, quatre entre 2,5 et 5 hectares, et six dépassent 5 hectares. Toutefois, l'absence de données précises sur les modes d'irrigation limite l'interprétation complète de ces superficies en termes de productivité.

Les profils des producteurs reflètent également une diversité de trajectoires, comprenant à la fois des héritiers de terres familiales et des néo-agriculteurs investissant dans des pratiques agroécologiques. Onze producteurs exercent, par ailleurs, une activité économique complémentaire illustrant une tendance à la pluriactivité, tandis que quatre se consacrent exclusivement à l'agriculture.

Le SPG au RIAM: Entre conception et épreuves du terrain

Le SPG du RIAM, selon ses gestionnaires, repose sur une approche collective et inclusive, favorisant une implication active de tous les acteurs concernés. Il s'appuie sur des principes fondamentaux visant à assurer une certification adaptée aux réalités locales et accessibles aux petits producteurs. Pour eux, la gouvernance participative est au cœur de

ce système, impliquant directement producteurs, consommateurs et distributeurs dans la définition des critères de labellisation, l'évaluation des pratiques agricoles et la validation des certifications. Contrairement aux certifications tierces, cette approche permet une appropriation locale du processus. L'évaluation collective se fonde sur des visites croisées entre producteurs, où chacun vérifie le respect des engagements agroécologiques tout en échangeant des savoirs et en améliorant ses pratiques. Pour les responsables du collectif, ce mode de certification renforce également les liens de confiance grâce à la transparence et l'implication active des parties prenantes comme le souligne un des gestionnaires: «*La confiance des consommateurs est renforcée à travers les visites d'évaluation effectuées par l'équipe SPG dont les consommateurs font partie*».

En effet, l'accès direct des consommateurs (qui sont aussi des membres du RIAM ayant une sensibilité écologique) aux producteurs leur permet de vérifier l'application des pratiques et de mieux comprendre la démarche agroécologique ainsi que les processus de production de leurs fournisseurs. Cependant, certains enquêtés notent une limite: «*La présence des consommateurs dans les commissions de contrôle est encore minoritaire, ils ne peuvent pas tout contrôler*». En effet, les consommateurs ne peuvent pas s'assurer, par exemple, de la non utilisation de pesticides ou d'autres produits chimiques non autorisés dans ces systèmes de production.

Enfin, le SPG du RIAM, selon ses gestionnaires, s'inscrit dans une logique d'adaptation aux réalités locales, offrant une alternative aux certifications conventionnelles souvent coûteuses et complexes. Son fonctionnement, accessible aux petits producteurs, s'aligne sur les contraintes socio-économiques locales et encourage les circuits courts, renforçant ainsi les dynamiques de marché au niveau territorial. Pourtant, les producteurs enquêtés ne partagent pas tous cet avis.

SPG: Un label relativement adopté par les producteurs du RIAM

Parmi les 15 producteurs enquêtés, 12 ont adopté le SPG. Ils expriment des motivations variées reflétant des enjeux économiques, sociaux et environnementaux interconnectés. En effet, 3 des producteurs ont souligné que l'adoption du label agroécologique SPG leur permet d'améliorer leur crédibilité et leur visibilité sur le marché. Dans ce sens, un de ces producteurs affirme que «*le label SPG m'a aidé à gagner la crédibilité du consommateur et à mieux valoriser mes produits*». En effet, la garantie offerte par le SPG, à travers le respect d'un cahier des charges rigoureux, permet de rassurer les consommateurs sur la qualité et la provenance des produits, renforçant ainsi leur confiance. Tandis qu'un autre a lié l'adoption du label à l'accès à de nouveaux marchés en déclarant: «*Grâce au SPG, j'ai eu l'opportunité d'accéder à de nouveaux horizons de vente et de commercialiser mes produits dans des circuits plus larges*».

Alors que cinq autres producteurs voient dans le SPG un outil d'apprentissage et d'amélioration continue de leurs pratiques agroécologiques. En effet, deux d'entre eux soulignent l'importance des interactions et des échanges facilités par le SPG. Ces interactions, qui incluent des visites de fermes, des échanges de pratiques et des collaborations avec une équipe pluridisciplinaire, créent des espaces de

dialogue et de coordination entre producteurs, experts et consommateurs. De ce fait, le SPG est perçu comme un espace d'apprentissage, où les producteurs peuvent affiner leurs techniques et s'inspirer des expériences d'autres acteurs engagés dans la même démarche. Dans ce sens, un enquêté souligne cette dimension formation/apprentissage dans ses propres mots: «*J'étais curieux, je voulais être évalué... le label peut jouer le rôle d'un guide afin de mieux pratiquer l'agroécologie*».

Par ailleurs, un producteur énumère plusieurs motivations, mêlant recherche de crédibilité, opportunités commerciales et intérêt personnel pour l'amélioration de ses pratiques.

A l'opposé, trois producteurs n'ont pas adopté le SPG, principalement parce qu'ils réservent leur production à l'autoconsommation, ce qui réduit leur intérêt pour une certification à visée commerciale. Néanmoins, pour les autres, le SPG représente un outil de valorisation et de différenciation sur le marché, contribuant à sensibiliser les consommateurs aux enjeux de l'agroécologie.

Les défis pour l'adoption du SPG par les producteurs

L'adoption du label SPG, bien que bénéfique à plusieurs égards, se heurte également à des défis significatifs, comme l'ont souligné les douze producteurs qui l'ont adopté. Parmi ces défis, cinq producteurs ont soulevé les exigences et les procédures associées au label comme une contrainte majeure. L'un d'eux précise: «*Le cahier des charges est très exigeant et parfois peu adapté au contexte de notre territoire*». Un autre producteur ajoute:

«*Certaines normes sont difficiles à appliquer, comme l'abandon du labour ou le paillage, cela demande des moyens que nous n'avons pas toujours*».

Ainsi, bien que le cahier des charges ait été élaboré avec la participation des producteurs, il est perçu comme rigoureux et parfois inadapté aux réalités locales, ce qui rend son application sur le terrain difficile et peut constituer une charge administrative, technique et financière pour ces derniers. Pour les petits producteurs, en particulier ceux disposant de ressources limitées, ces exigences peuvent constituer un obstacle majeur, risquant de limiter leur participation ou de décourager leur engagement.

Un autre défi, mentionné par quatre producteurs, concerne la sensibilisation et l'engagement des consommateurs. Bien que la demande pour des produits agroécologiques soit en croissance, la compréhension de la valeur ajoutée des SPG reste souvent limitée parmi les consommateurs. Comme l'a souligné un producteur: «*Le degré de conscience des consommateurs reste limité, la notoriété du label SPG est encore faible*».

Cette situation pousse certains producteurs à se tourner vers des certifications plus reconnues, telles que la certification de l'agriculture biologique, malgré les coûts plus élevés associés à ces alternatives.

Enfin, trois producteurs ont mis en avant les contraintes logistiques et organisationnelles comme frein supplémentaire. L'un d'eux mentionne que «*Pour participer aux commissions, je dois me déplacer à Rabat, ce qui me prend beaucoup de temps et d'argent*». Les difficultés liées aux déplacements pour les visites de certification, ainsi que la gestion manuelle des données collectées, compliquent la participation active des membres.

Deux d'entre eux ont également souligné certaines limites dans le processus d'évaluation. L'un d'entre eux souligne que «*Les procédures des visites d'évaluation ne sont pas encore numérisées, ce qui rend difficile la valorisation des données collectées*». Tandis que l'autre trouve que «*Les compétences des enquêteurs restent limitées, ce qui pose des problèmes d'interprétation des normes*».

Ces témoignages mettent en évidence des contraintes organisationnelles et techniques qui entravent l'efficacité du système d'évaluation participatif en question.

Vers un label SPG plus adapté aux aspirations des producteurs

Les producteurs enquêtés ont formulé plusieurs propositions pour mieux adapter le SPG à leurs besoins et contextes spécifiques. Ces suggestions concernent différents aspects: l'amélioration du processus d'évaluation, la révision participative du cahier des charges, le renforcement des incitations et mécanismes de contrôle, ainsi que la promotion du label.

Concernant le processus d'évaluation, deux producteurs ont insisté sur la nécessité de le rendre plus précis, objectif et participatif. Ils recommandent notamment l'allègement des formulaires de visites, l'intégration des producteurs dans le suivi des évaluations, la mise en place d'un barème standardisé, la formation des enquêteurs pour renforcer leur professionnalisme, et la numérisation des procédures afin de faciliter la collecte, la gestion et l'analyse des données. Dans ce sens, l'un d'entre eux note que: «*Si les évaluations étaient numérisées, on pourrait mieux suivre les données et assurer plus de transparence*».

Deux producteurs ont également proposé d'adapter le cahier des charges du SPG en adoptant une approche participative, tenant compte des réalités agroécologiques et socio-économiques marocaines. Cette démarche inclut la révision collaborative du référentiel, l'augmentation de certaines exigences environnementales, et l'organisation de rencontres d'échange après chaque campagne pour intégrer les retours des producteurs. C'est ce qui transparaît clairement dans le discours de l'un d'entre eux: «*Le cahier des charges devrait être repensé avec les producteurs, afin qu'il soit réellement applicable et tangible sur le terrain*».

Deux autres producteurs ont mis l'accent sur le renforcement des incitations et du contrôle. Ils recommandent de rémunérer les évaluateurs pour valoriser leur expertise, de sanctionner les producteurs qui ne respectent pas les normes, et de contrôler les produits vendus pour prévenir les fraudes et garantir l'intégrité du label.

Enfin, la promotion du label SPG apparaît essentielle pour trois producteurs, qui insistent sur la nécessité d'améliorer le «branding» afin de renforcer sa visibilité et son attractivité auprès des consommateurs et partenaires commerciaux.

Certaines propositions combinent plusieurs dimensions d'amélioration. Par exemple, un producteur a suggéré une stratégie intégrée incluant l'optimisation des processus d'évaluation, l'adaptation participative du cahier des charges et une promotion renforcée du label. Cette approche globale permettrait de répondre simultanément aux défis techniques, organisationnels et commerciaux, tout en renforçant l'efficacité du SPG.

En somme, ces propositions reflètent une volonté commune de rendre le SPG plus accessible, crédible, valorisant et adapté aux réalités locales, soulignant l'importance d'une approche participative et intégrée pour soutenir la transition agroécologique.

DISCUSSION

Les résultats de cette recherche mettent en évidence plusieurs dimensions du fonctionnement du SPG au sein du RIAM et la manière dont il peut soutenir la promotion de l'agroécologie au Maroc.

Tout d'abord, le SPG constitue un levier d'apprentissage collectif pour les producteurs. Les entretiens montrent que les visites de pairs et les formations permettent aux agriculteurs d'améliorer leurs pratiques (ex. compostage, diversification culturelle, réduction des intrants chimiques). En fait, comme le notent Lemeilleur *et al.* (2019), l'une des spécificités du SPG réside dans la création d'un «commun de connaissances» au sein des réseaux agroécologiques. Cette dimension collaborative, soulignée également par d'autres auteurs (Van Amstel *et al.*, 2008; Hruschka *et al.*, 2022) renforce les compétences agroécologiques des producteurs et favorise une autonomie collective. Cette perspective rejoint les conclusions de Madureira *et al.* (2024), qui mettent en avant le rôle des labels agroécologiques comme cadres de diffusion d'innovations et de savoir-faire, favorisant ainsi la transition vers des systèmes agricoles durables. Cette co-construction du savoir distingue, en effet, le SPG d'autres dispositifs de certification plus hiérarchiques et marchands (Lemeilleur et Sermage, 2020).

Ensuite, le SPG contribue à renforcer la crédibilité des producteurs auprès des consommateurs, en fournant un label reconnu dans certains circuits de commercialisation alternatifs. En fait, les labels répondent aux attentes des consommateurs en matière de transparence et de durabilité, tout en facilitant l'intégration des agriculteurs dans des chaînes de valeur plus larges (Ollivier *et al.*, 2018). Le SPG ouvre, en fait, des marchés spécifiques, améliore les opportunités de vente et permet une différenciation claire des produits agroécologiques comme le confirment Vogl *et al.* (2021) même si ce n'est pas encore, réellement, le cas au Maroc. En effet, les entretiens mettent en avant le manque de visibilité et de reconnaissance institutionnelle réduisant ainsi la portée commerciale du label, ce qui confirme les analyses de Ninnin (2021), selon lesquelles de nombreux SPG dans le monde peinent à trouver un équilibre entre légitimité interne et reconnaissance externe. En effet, le manque de notoriété du label et l'absence d'efforts concertés pour éduquer les consommateurs sur ses avantages spécifiques freinent son adoption à grande échelle (Roggio et Evans, 2022). C'est aussi le cas du SPG du RIAM, qui, en l'absence d'actions de sensibilisation et de promotion à grande échelle et étant donné sa non reconnaissance par les pouvoirs publics, peine à se faire connaître chez le grand public. Du coup, les produits écologiques ainsi labellisés restent l'apanage d'une niche de consommateurs constituées de personnes ayant une fibre environnementale et des soucis de santé.

Par ailleurs, quelques enquêtés ont exprimé des inquiétudes quant au risque de «triche» par peur que certains producteurs ne respectent pas les clauses du cahier de charge et font passer des produits conventionnels pour des

agroécologiques. Ce qui reflète une certaine tension entre les principes de confiance et la nécessité d'instaurer des mécanismes de contrôle pour éviter les comportements déviants. Ces remarques témoignent de la nécessité de disposer de méthodologies claires et de compétences renforcées pour les évaluateurs, et ce dans le but d'améliorer la crédibilité et la fiabilité des SPG (Kaufmann et Vogl, 2018). Dans ce contexte, la mise en place de sanctions ou d'incitations adaptées pourrait renforcer la crédibilité du dispositif. En fait, des incitations financières combinées à des mécanismes de contrôle robustes peuvent renforcer l'engagement des producteurs et la crédibilité globale du label (Castro *et al.*, 2019).

Enfin, des limites structurelles et organisationnelles persistent. Elles sont particulièrement prononcées dans les régions où les distances entre les fermes sont importantes ou où les outils numériques ne sont pas suffisamment intégrés pour simplifier les processus (Kummer *et al.*, 2021). Ces obstacles logistiques peuvent, à terme, limiter l'efficacité du SPG et réduire son attractivité pour certains producteurs. Ce résultat rejoint les conclusions de Hruschka *et al.* (2022), qui notent que la formalisation excessive des SPG peut conduire à une bureaucratisation, éloignant ces systèmes de leur objectif initial de simplicité et d'accessibilité.

CONCLUSION

Les labels agroécologiques, et en particulier les SPG, apparaissent comme des leviers multifonctionnels. Ils ne se limitent pas à certifier des produits, mais jouent également un rôle éducatif, collaboratif et transformationnel, répondant aux défis complexes de la transition agroécologique (Ollivier *et al.*, 2018; Madureira *et al.*, 2024; Van Amstel *et al.*, 2008). C'est le cas du SPG du RIAM que cette étude a analysé. En effet, nos résultats ont montré que ce SPG contribue au processus de transition agroécologique au Maroc en favorisant la diffusion de pratiques agroécologiques à travers l'apprentissage collectif et la co-construction de connaissances, tout en renforçant la confiance entre producteurs et consommateurs. Toutefois, son impact reste limité par un manque de reconnaissance institutionnelle, par la difficulté à gérer certains risques de non-conformité et par une méconnaissance du grand public des vertus des produits agroécologiques, de manière générale, et de ceux labellisés SPG particulièrement.

En définitive, le SPG du RIAM constitue un dispositif qui peut accompagner la transition agroécologique, mais son développement nécessiterait: (i) une meilleure reconnaissance par les institutions publiques, (ii) un renforcement des mécanismes de contrôle et d'incitation, (iii) un élargissement de la mise en réseau des producteurs afin d'améliorer la visibilité et l'impact du label et iv) une meilleure promotion auprès des consommateurs.

RÉFÉRENCES

- Altieri M.A. (2018). Agroecology: The science of sustainable agriculture (2^e éd.). CRC Press, Taylor and Francis Group.
- Altieri M.A., Nicholls C.I. (2020). Agroecology and the emergence of a post-COVID-19 agriculture. *Agriculture and Human Values*, 37: 525–526.
- Altieri M.A., Nicholls C.I., Henao A., Lana M.A. (2015). Agroecology and the design of climate change-resilient farming systems. *Agronomy for Sustainable Development*, 35: 869–890.
- Anderson C.R., Bruil J., Chappell M.J., Kiss C., Pimbert M.P. (2022). Agroecology Now! Transformations towards more just and sustainable food systems. Palgrave Macmillan.
- Barrera-Bassols N., Astier M., Orozco-Ramírez Q., Zinck J. A. (2020). Challenges in agroecological transitions: Integrating sustainability into farming systems. *Sustainability*, 12: 1345.
- Bezner Kerr R., Madsen S., Stüber M., Liebert J., Enloe S., Borghino N., Parros P., Mutyambai D.M., Prudhon M., Wezel A. (2021). Agroecology and nutrition: Transformative practices and possibilities. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 45: 610–635.
- Castro A.P., Costabeber J.A., Schmitt C.J. (2019). The dynamics of participatory certification: A comparative analysis of participatory guarantee systems in Brazil. *Sustainability*, 11: 4820.
- Chari M., Aziz L. (2025). The role of exchange collectives in the agroecological transition in Morocco. In *Food Systems and Biodiversity in the Context of Environmental and Climate Risks: Dynamics and Evolving Solutions* (pp. 541-554). Cham: Springer Nature Switzerland.
- Site web du RIAM. Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc. <https://reseauriam.org>